

heurtèrent et souvent se voyaient renversés et foulés aux pieds par les moins affaiblis. Ceux qui expiraient auraient vainement appelé du secours ; les plaintes n'étaient entendues de personnes. Avec la chaleur, le froid, la pluie ou la neige, tous devaient manger dix à dix, debout, sur le pont."

Le frère Uldaric s'était montré digne de partager les souffrances de ces héroïques confesseurs de la foi. Après avoir refusé le serment schismatique, il avait continué à remplir à Nancy les fonctions d'instituteur. L'influence qu'il avait acquise par ses vertus et ses talents avait irrité les ennemis de la religion ; ils lui reprochèrent comme un crime ses efforts pour élever les enfants dans la connaissance de la vertu chrétienne. Plaçant le triomphe de leur athéisme au-dessus des plus graves intérêts du pays, ils poursuivirent ce modeste bienfaiteur de l'enfance avec l'acharnement qu'ils avaient déployé contre les plus illustres ministres de la religion.

Ils le firent arrêter en 1794 par les autorités départementales de la Meurthe et condamner, après plusieurs mois de prisons, à la déportation maritime, avec les prêtres partis pour Rochefort.

Le frère Uldaric édifia par le calme de son âme et sa charité tous les prisonniers des *Deux-Associés*. Les prêtres malades et les vieillards furent en particulier l'objet de ses respectueuses attentions ; il s'établit volontairement leur infirmier et s'oublia lui-même pour s'ingénier à trouver les moyens de leur être utile. La vue de leurs inénarrables souffrances devint pour ce charitable Frère un martyr qui le consuma en peu de temps ; il tomba malade ; les chaleurs caniculaires qui furent fatales au plus grand nombre de ses compagnons, hâtèrent pour lui l'heure de la récompense. Il expira dans la nuit du 27 au 28 du mois d'août, à l'âge de 39 ans. Ses ossements reposent dans l'île Madame.

Le F. Roger avait été directeur de l'école des Frères de Moulins. Pieux, instruit, habile calligraphe, zélé pour l'instruction de la jeunesse et possédant à un degré peu commun l'esprit de gouvernement, il jouissait dans cette ville d'une considération. Malgré de brillan-

tes promesses faites pour le séduire il refusa de prêter le serment schismatique. La prudence lui conseillait de s'éloigner et de retourner à Orléans où sa famille lui offrait un asile respecté ; son dévouement le retint à Moulins où il continua à exercer ses fonctions d'instituteur.

L'édification de sa conduite excita la haine des ennemis de la religion, ils le firent disparaître comme un obstacle au triomphe de leur athéisme impie. Le F. Roger fut emprisonné au mois de mai 1793 et conduit au commencement de février 1794 dans les prisons flottantes de Rochefort. Digne enfant du vénérable de la Salle, il surprit les autres prisonniers par sa joyeuse humeur et son héroïque résignation. Toujours empressé auprès des malades et des plus découragés, il s'efforçait, par ses soins affectueux, de les distraire de leurs douleurs. Les livres leur manquant, il y suppléa par des conférences familières et de spirituels entretiens sur des questions de géographie et de navigation. Chaque jour, il employait aussi une partie de ses loisirs à raccommoder les chaussures des ecclésiastiques dont la santé délabrée souffrait horriblement des marches pieds nus dans la boue, la neige et sur le verglas. " Comme de bons soldats, disait-il gaiement, nous devons savoir un peu tous les métiers et devenir, au besoin, un bon savetier. " — " Ce F. Roger, s'écria un jour un des prisonniers du Moulins, est au milieu de nous aussi tranquille et aussi calme qu'il l'était dans sa classe. "

Pour tous c'était un homme plein de talents et de vertus. La mort mit un terme à ses épreuves le 12 septembre 1794. Le F. Roger avait alors quarante-neuf ans. Il fut inhumé dans le cimetière de l'île d'Aix.

Le F. Léon avait été à Moulins le collaborateur et le digne émule du F. Roger. On lui avait souvent répété que ses longs services, ses vertus, ses talents l'exposaient à la persécution des impies ; mais loin de se cacher il continua à faire sa classe, malgré le refus de prêter le serment de 1791. Ce fut avec une expression marquée de rage que ses ennemis le dénoncèrent ; il fut emprisonné comme réfractaire et conduit ainsi à Rochefort.

Sa conduite parmi les déportés ne fut ni moins héroïque ni moins édifiante que celles des FF. Uldaric et Roger. Je ne puis mieux faire l'éloge du F. Léon, écrit un respectable chanoine prisonnier sur le même navire, qu'en disant qu'il était un saint. Il en avait parmi nous la réputation et il la méritait. Sa mort, au reste, ne fit que confirmer cette opinion avantageuse.

Ce saint homme avait conservé dans un âge avancé tout l'enjouement et l'esprit candide de sa jeunesse. Le F. Léon mourut le 21 mai 1794, âgé de soixante-onze ans. Ses restes furent pieusement déposés au cimetière de l'île d'Aix.

Les autres Frères qu'on avait emprisonnés furent remis en liberté après la mort de Robespierre.

— 000 —

Au Saint-Laurent.

O Saint-Laurent ! fleuve de gloire
Qui baignes les nobles cités,
De nos aïeux tu sais l'histoire,
Tes vastes flots les ont portés.
Quand, sur les rives d'espérance,
Cherchant une nouvelle France,
Ils retrouvaient la liberté.

Des plus saintes solitudes
Appelant tes fleuves divers,
Tu rassembles leurs multitudes
Dans des lacs qui semblent des mers.
Puis, dans le gouffre où tu t'avances,
D'un bond terrible tu t'élances,
Au défilé de tout l'univers.

Se peut-il d'une voix plus haute,
De plus formidables échos,
Pour annoncer de côte en côte
L'affreux tumulte de tes flots,
Faisant taire, le long des grèves,
Ces autres voix que tu soulèves
Quand tu berces les matelots ?

Fleuve ! ta gloire est accomplie,
Poursuis ton cours large et profond,
Si ta vitesse est ralentie,
Ton immensité nous confond ;
Comme les cieux semés d'étoiles
Ton azur est semé de voiles,
Qui passent vite et qui s'en vont

Bon voyage aux bâteaux superbes
Qui s'en vont riches et puissants,
Chargés de produits de nos gerbes,
O Bretagne ! pour tes enfants,
Ils reviendront, — ah ! sans nul doute,
Ils reviendront par cette route,
Chargés encore d'autres présents

Coule donc, fluve aux eaux fécondes !
Roule tes flots larges et bleus,
Fais retentir tes voix profondes
En un concert harmonieux
Chanta, ô Nature magnifique !
Ton chant sublime est un cantique
Qui rend hommage au Dieu des cieux.

J. D. R.